

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
COMITÉ RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DURTAL (49)
SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025**

I - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A 14 h 00, M. Jean-Claude ESNAULT déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire. Il tient à remercier chaleureusement M. Stéphane BRYER ainsi que les dirigeants de Durtal Vélo Sport d'avoir accepté la proposition d'accueillir cette Assemblée Générale Régionale aujourd'hui.

Il passe ensuite la parole à M. Stéphane BRYER, Président de Durtal Vélo Sport, pour le traditionnel mot d'accueil.

M. BRYER souhaite tout d'abord la bienvenue à toutes les personnes présentes dans la salle de l'Odyssée, soulignant l'engagement de la commune de Durtal en faveur du sport et de la culture. Il rappelle que la commune compte environ 3 400 habitants et dispose de nombreuses infrastructures sportives et culturelles (établissements scolaires, bibliothèque, piscine, boulodrome couvert, équipements associatifs et sportifs), offrant un environnement favorable au développement associatif.

M. BRYER présente ensuite le club de Durtal Vélo Sport.

Il rappelle que l'association est issue de la fusion en 2015 de deux clubs historiques : la Société Cycliste Durtaloise (créée en 1985, orientée route) et Durtal VTT (créée en 2001), avec la création d'une école de vélo.

Le club compte aujourd'hui entre 130 et 150 licenciés par an, auxquels s'ajoutent environ 150 bénévoles et adhérents. Il dispose d'un parc VTT de 1 300 m², dédié notamment à la pratique du trial, acquis en 2018 et aménagé avec le soutien de la commune.

Durtal Vélo Sport organise chaque année une compétition de VTT, une épreuve sur Route et un Cyclo-cross. Le club est labellisé en Team VTT évoluant désormais en Division Nationale 2. Le Team est composé de 14 pilotes. Les disciplines pratiquées sont la route, le VTT, le Trial, la Descente et le Cyclo-cross, avec la particularité de disposer d'un arbitre pour chacune de ces disciplines.

M. BRYER insiste sur le rôle central de l'école de vélo, labellisée, accueillant environ 70 à 80 jeunes de moins de 18 ans, avec des entraînements le mercredi et le samedi. Il rappelle que le club a été distingué à plusieurs reprises comme meilleure école VTT des Pays de la Loire et qu'il obtient régulièrement des résultats importants sur les compétitions nationales, en VTT et en Cyclo-cross.

Il met en avant l'obtention en 2025 d'un titre de champion de France de Cyclo-Cross, remporté par Axel MARTINEAU à Pontchâteau, montrant le travail de formation réalisé par le club. Il précise enfin que Durtal Vélo Sport emploie désormais un salarié titulaire d'un DEJEPS depuis le 1^{er} décembre dernier.

Il profite de son intervention pour évoquer plusieurs difficultés rencontrées par les clubs, notamment le développement de la pratique féminine.

Il relaie également les préoccupations des clubs concernant la difficulté à mobiliser des bénévoles, en particulier pour s'engager dans les formations d'animateurs, d'éducateurs ou d'arbitres.

Il conclut en souhaitant à tous une belle Assemblée Générale.

Le Président remercie M. BRYER pour son allocution et il lui remet la médaille du Comité Régional.

Avant de donner la parole à M. Lilian PONIER, le Président présente les personnalités présentes à l'Assemblée, et remercie tout particulièrement :

- M. Michel CALLOT, Président de la Fédération Française de Cyclisme,
- Mme Stéphanie GOHIER, première adjointe de la Mairie de Durtal en charge des associations,

- M. Pascal FARION, Maire de Durtal,
- M. Marc TILLY, président d'honneur,

Il excuse ensuite les personnalités absentes, notamment :

- Mme Régine BRICHET, Conseillère départementale de Maine-et-Loire,
- Mme Christelle MORANÇAIS, Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire,
- Mme Isabelle LEROY, Vice-présidente du Conseil Régional et Présidente de la Commission Culture, Sport, Vie associative, Bénévolat, Civisme et Égalité Femmes-Hommes,
- M. Dominique COQUELET, Secrétaire Général du CROS,
- M. Alexandre MAGNIANT, Directeur Régional de l'Académie, Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale,
- Mme Aude REYGADE, Directrice du CREPS des Pays de la Loire,
- M. Alain CALVEZ, Président d'honneur du Comité Régional.

Il remercie l'ensemble des participants puis donne la parole à M. PONIER pour la présentation de l'activité du Comité Départemental.

M. PONIER débute son allocution en rendant hommage à Mme Catherine PONTONNIER, récemment disparue, et adresse une pensée à M. Bernard POINTEAU ainsi qu'à toute l'équipe d'organisation de Nantes-Segré, qui a souhaité maintenir l'organisation du Cyclo-Cross de l'Hôtellerie-de-Flée (49) en son honneur.

Il remercie ensuite le club de Durtal Vélo Sport et son président, M. Stéphane BRYER, pour l'organisation de l'Assemblée Générale, soulignant le sérieux et le dynamisme du club. Il indique que le Comité Départemental de Maine-et-Loire compte 1 688 licenciés répartis au sein de 35 clubs.

Il rappelle les principales épreuves organisées dans le département, dont Cholet Agglo Tour, Nantes-Segré et le Tour des Mauges. Il précise que le CD 49 a également accueilli plusieurs championnats régionaux au cours de la saison 2025 : le premier Championnat Régional Gravel à Baugé, le Trophée Régional des Jeunes Cyclistes à Chemillé, le Championnat Régional BMX à Cholet et le Championnat Régional Access à Vihiers. Au total, le département compte 121 épreuves cyclistes.

M. PONIER souligne la présence de deux structures labellisées dans le Maine-et-Loire avec l'UC Cholet 49 en Nationale 2 Route, qu'il félicite pour ses résultats, notamment pour sa victoire au classement général individuel et par équipes de la Coupe de France, la structure VTT portée par Durtal Vélo Sport, engagée en DN3 en 2025 et DN2 en 2026, ainsi que la Structure d'Entraînement et de Formation VTT mise en place depuis deux ans sur Angers.

Il précise toutefois que, malgré une situation globalement satisfaisante, le Comité Départemental fait face à plusieurs difficultés, notamment des contraintes budgétaires, un déficit d'équipements, en particulier un vélodrome vieillissant à Angers.

Il conclut son intervention en évoquant plusieurs perspectives pour l'avenir, s'appuyer sur le service administratif du Comité Régional, innover dans les organisations existantes afin d'attirer de nouveaux publics, ne pas opposer bénévoles et salariés, simplifier les démarches administratives. Il souhaite à toutes et à tous une très bonne Assemblée Générale à l'ensemble des participants.

Le Président remercie M. PONIER pour son intervention et il lui remet la médaille du Comité Régional.

Mme Stéphanie GOHIER, première adjointe à la Mairie de Durtal, étant retenue par d'autres obligations dans l'après-midi, a indiqué ne pouvoir assister à l'Assemblée Générale Régionale qu'en début de séance. C'est pourquoi, elle souhaite prendre la parole pour son allocution en tout début d'Assemblée. Une vidéo de la commune de Durtal est présentée avant son intervention.

Mme GOHIER souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et se dit heureuse d'accueillir l'Assemblée Générale Régionale du Cyclisme à Durtal. Elle remercie les dirigeants, les bénévoles et l'ensemble des acteurs du cyclisme pour leur engagement auprès du sport et des jeunes.

Elle rappelle le rôle important des bénévoles et des clubs dans l'organisation des compétitions, l'encadrement des jeunes et la transmission des valeurs du sport. Elle souligne que l'engagement associatif permet à la fois de former des sportifs de bon niveau et de transmettre des valeurs utiles à la vie citoyenne.

Elle indique que tous les clubs et tous les pratiquants méritent d'être reconnus, quels que soient leurs résultats. Elle rappelle que le sport est avant tout un chemin fait d'efforts, de persévérance et de respect.

Elle évoque enfin les difficultés rencontrées par les associations, notamment le manque de bénévoles et les contraintes administratives.

Au nom de la Ville de Durtal, Mme GOHIER félicite et soutient les acteurs du cyclisme, les encourage à poursuivre leur engagement et souhaite une très bonne Assemblée Générale à l'ensemble des participants.

Le Président remercie Mme GOHIER pour son intervention et il lui remet la médaille du Comité Régional.

Avant de débiter les travaux, le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir respecter un moment de recueillement à la mémoire des disparus de la famille du cyclisme.

Il rend un hommage particulier à Mme Catherine PONTONNIER, présidente du Comité d'Organisation de Nantes-Segré, décédée une semaine auparavant dans un accident de la circulation.

L'assemblée observe une minute de silence.

II - MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Président passe la parole à M. Philippe LAMBERT, Secrétaire Général, celui-ci indique qu'une modification du Règlement Intérieur est nécessaire suite à de nouvelles propositions du Comité Directeur.

Il commente les différents changements (voir document en annexe).

Le reste du Règlement Intérieur est inchangé.

Le Président propose que l'Assemblée Générale statue sur ces propositions par vote à main levée.

Aucun délégué ne requérant un vote à bulletin secret, aucune voix ne s'élevant contre la proposition et aucune abstention n'étant enregistrée, la proposition de modification du Règlement Intérieur du Comité Régional est adoptée à l'unanimité.

III - RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2024-2025

M. LAMBERT, Secrétaire Général, intervient pour présenter le rapport moral (voir document en annexe). Vingt et une minutes plus tard, le travail de synthèse réalisé par le Secrétaire Général est salué par les applaudissements de l'Assemblée.

Le Président remercie M. LAMBERT pour son intervention. Il propose, ensuite, à l'Assemblée de se prononcer sur l'approbation du rapport moral et demande si quelqu'un souhaite que le vote se fasse à bulletin secret.

Aucun délégué ne requérant un vote à bulletin secret, celui-ci est effectué à main levée. Aucune voix ne s'élevant contre l'adoption et aucune abstention n'étant enregistrée, le rapport moral est donc adopté à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée pour cette approbation.

IV - RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2024-2025

Le Président passe la parole à M. Francis TESSIER, Trésorier Général, pour la présentation du rapport financier de l'exercice 2024-2025 (voir document en annexe).

M. TESSIER termine son intervention en adressant ses remerciements au personnel administratif du Comité Régional pour leur travail au service des clubs ligériens.

Le Président adresse ses remerciements à M. TESSIER.

Avant de procéder à l'approbation des comptes, le Président demande à M. Romain VERGEREAU, Responsable des services, de lire le rapport des vérificateurs aux comptes, établi lors de leur réunion au siège du Comité Régional le vendredi 5 décembre dernier.

Les vérificateurs aux comptes certifient la sincérité et la régularité des comptes du Comité Régional arrêtés au 30 septembre 2025. Ils proposent à l'Assemblée Générale de les approuver et d'en donner quitus au Trésorier Général du Comité Régional des Pays de la Loire.

Le Président propose aux délégués de passer à l'adoption du rapport et demande si quelqu'un souhaite que le vote se fasse à bulletin secret. Aucun délégué ne le requérant, le vote est effectué à main levée. Aucune voix ne s'élevant contre l'adoption et aucune abstention n'étant enregistrée, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée pour cette approbation.

Il repasse ensuite la parole à M. TESSIER pour la présentation du budget prévisionnel.

V - BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE 2025-2026

M. TESSIER présente le budget prévisionnel de l'exercice 2025-2026, équilibré à hauteur de 1 890 500 € contre 761 450 € (voir document en annexe). Cette augmentation de budget conséquente est liée à la nouvelle méthode comptable mise en place afin d'harmoniser les pratiques au sein des comités régionaux.

Le Président remercie M. TESSIER pour son intervention et propose aux délégués de passer à l'adoption du budget prévisionnel qui vient de leur être présenté.

Il demande tout d'abord si quelqu'un souhaite un vote à bulletin secret. Aucun délégué ne requérant un vote à bulletin secret, aucune voix ne s'élevant contre et aucune abstention n'étant enregistrée, le budget du Comité Régional est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie les délégués qui ont fait confiance au Comité Régional et à son Trésorier pour cette approbation.

VI - ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Le Président propose de procéder à l'élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2025/2026.

Il indique que trois personnes ont fait acte de candidature pour les trois postes à pourvoir, il s'agit de Mme Myriam FRE et de MM. Norbert JEANNEAU et Michel MENAGER.

Le Président soumet ensuite ces trois candidatures à l'aval des délégués. Il demande si quelqu'un souhaite un vote à bulletin secret. Personne ne le requérant, le vote est effectué à main levée. Aucun délégué ne se prononçant contre et aucun ne s'abstenant, les trois vérificateurs aux comptes sont élus à l'unanimité.

VII - ÉLECTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR ET DES REPRÉSENTANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE

Le Président indique que, à ce point de l'ordre du jour, il convient de procéder à l'élection partielle des membres du Comité Directeur.

Il présente la candidature reçue au Comité Régional pour le Collège Général en la personne de M. Jean-Michel OLLIER. Aucun candidat ne s'est manifesté pour le Collège Médecin.

Il explique aussi qu'il revient aux délégués des clubs d'élire les personnes chargées de représenter le Comité Régional des Pays de la Loire lors de l'Assemblée Générale Fédérale qui aura lieu à Pau (64), le dimanche 22 février 2026.

Il présente les 6 candidatures reçues au Comité Régional.

- Titulaire : M. Jean-Louis BRETON

Suppléant : Néant

- Titulaire : M. Frank FILBIEN

Suppléant : Néant

- Titulaire : M. Daniel GRÉMY Suppléant : Néant
- Titulaire : M. Daniel GUILLEMAIN Suppléant : M. Dominique JAN
- Titulaire : M. Patrick HALGAND Suppléant : Néant
- Titulaire : M. Francis TESSIER Suppléant : Néant

Il passe ensuite la parole à M. LAMBERT, Secrétaire Général, pour la présentation des modalités pratiques des votes du Comité Directeur et des représentants à l'Assemblée Générale Fédérale 2026. M. LAMBERT demande aux dix scrutateurs désignés par leur département de bien vouloir se rendre à leur poste afin d'assurer le bon déroulement des élections.

VIII - PRÉSENTATION DU PROJET ASSOCIATIF 2025/2028

Le Président passe la parole à Mme Amélie LIBEAU et MM. Benoit DUPLOYER et VERGEREAU. Ils présentent le Projet Associatif du Comité Régional qui s'étendra jusqu'aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028. L'objectif est d'assurer la continuité avec le projet fédéral et de donner une vision claire des actions à mener sur le territoire régional.

Le projet repose sur quatre piliers principaux détaillés en annexe :

1 - Accompagner les clubs : faciliter l'accès aux formations fédérales, développer les écoles de vélo, soutenir les dirigeants au sein de la gouvernance et innover dans le format de l'Assemblée Générale Régionale.

2 - Repenser le modèle économique : le Comité Régional a constaté une diminution d'environ 56 000 € sur 5 ans de ses principales ressources (droits d'organisation, droits d'engagement, licences et affiliations). L'objectif est de diversifier les sources de financement via les partenariats privés, la création d'une fondation inspirée du modèle fédéral, la vente de services et prestations aux collectivités ou entreprises, l'organisation de stages et séjours à vélo, ainsi que le développement d'événements régionaux de cyclisme Loisirs.

3 - Performance sportive : M. Anthony JOUBERT, Président de la Commission Régionale de BMX, commente les ambitions pour sa discipline.

Les autres disciplines n'ont pas encore finalisé la rédaction de leur projet.

4- Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) : intégrer les enjeux sociaux, économiques et environnementaux dans les actions du Comité. Cela comprend la réduction de l'impact environnemental des événements, le partage de bonnes pratiques entre clubs, la promotion de la parité dans les instances dirigeantes, ainsi que la prévention des violences sexuelles et sexistes et des risques liés au dopage.

Le Président remercie les intervenants pour leur présentation.

IX - RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES

Le Président annonce que le Comité Régional n'a reçu aucune question écrite en amont de l'Assemblée Générale.

X - RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Le Président passe, ensuite, la parole à M. LAMBERT, chargé de la surveillance des opérations de vote, pour le résultat de l'élection partielle des membres du Comité Directeur et des représentants à l'Assemblée Générale Fédérale 2026. Il indique que 82 clubs sont présents ce jour à l'Assemblée Générale sur les 173 affiliés.

Le verdict des urnes, validé par les scrutateurs, est le suivant :

Votants : 208 Nuls : 0 Exprimés : 208

ont obtenu :

Collège Général

OLLIER Jean-Michel	200 voix	Élu
--------------------	----------	-----

Collège Médecin

Aucun candidat	Poste vacant
----------------	--------------

Délégués à l'Assemblée Générale Fédérale

Votants : 208	Nuls : 0	Exprimés : 208
----------------------	-----------------	-----------------------

- Titulaire : M. Jean Louis BRETON	208 voix	Élu
- Titulaire : M. Frank FILBIEN	208 voix	Élu
- Titulaire : M. Daniel GRÉMY	208 voix	Élu
- Titulaire : M. Daniel GUILLEMAIN	208 voix	Élu
- Titulaire : M. Patrick HALGAND	208 voix	Élu
- Titulaire : M. Francis TESSIER	208 voix	Élu

Le Président félicite M. OLLIER pour son élection au sein du Comité Directeur des Pays de la Loire ainsi que les représentants régionaux élus pour l'Assemblée Générale Fédérale 2026.

XI - ALLOCUTIONS DES PERSONNALITÉS PRÉSENTES

Le Président passe, ensuite, la parole à M. Michel CALLOT, Président de la Fédération Française de Cyclisme.

M. Michel CALLOT remercie le Président du Comité Régional et les clubs pour leur accueil à l'Assemblée Générale du Comité Régional des Pays de la Loire. Il souligne l'importance de ces rencontres pour échanger et prendre le pouls de la région et du cyclisme local.

Il félicite le Comité Régional pour la solidité de son fonctionnement et de ses finances, ainsi que pour le nombre important d'organisations et d'activités dans la région, largement au-dessus de la moyenne nationale. Il attire cependant l'attention sur la baisse des licences et insiste sur la nécessité pour les clubs de rester attentifs à l'offre proposée pour accueillir de nouveaux licenciés et développer le maillage territorial.

Il salue le Projet Associatif du Comité Régional, qu'il juge exemplaire, et encourage tous les comités à structurer de la même manière leurs projets. Selon lui, ce projet doit guider l'action des élus, des présidents de clubs et des bénévoles, en tenant compte des évolutions sociétales et des attentes des pratiquants.

Il évoque le contexte national, marqué par des périodes complexes, notamment la crise financière et l'instabilité politique, qui impactent les subventions et la sécurité des manifestations. Pour y faire face, la Fédération a ajusté la tarification des licences afin de préserver sa santé financière et de soutenir les organisateurs face aux coûts d'assurance.

Il souligne les bons résultats sportifs de la Fédération, notamment les médailles obtenues aux Jeux Olympiques de Paris et le développement du BMX, qui ont contribué à la progression des licences et à la visibilité du cyclisme français. Il insiste sur l'importance de continuer à soutenir le haut niveau tout en développant les pratiques de loisirs et les activités sociétales autour du vélo (sport santé, formation, sécurité routière).

Il aborde également la transformation des compétitions sur Route et la nécessité d'adapter les manifestations à l'évolution de la pratique. Il mentionne la réforme à venir pour les U17 et U19 avec la mise en place d'un label fédéral.

Enfin, il insiste sur la digitalisation des outils fédéraux, la simplification des formations afin de renforcer l'accueil dans les clubs.

Il conclut en évoquant l'événement important à venir, les Championnats du Monde de Cyclisme UCI en Haute-Savoie du 24 août au 5 septembre 2027, et le dispositif Impact Vélo 2027, qui permettra de bénéficier de financements et de promouvoir les activités cyclistes dans tous les clubs.

Il souhaite à tous une excellente préparation pour la saison 2026 et remercie l'ensemble des bénévoles et dirigeants pour leur engagement au service du cyclisme régional.

Le Président remercie M. Michel CALLOT pour ses mots et il lui remet la médaille du Comité Régional.

Le Président passe ensuite la parole à l'animateur, M. Michel COQUARD pour les récompenses attribuées aux meilleures organisations VTT 2025.

- le club de VTT Riez Océan
au titre de la meilleure organisation du Trophée Régional des Jeunes Vététistes,
- le club de Brûlon Loisirs VTT Nature
au titre de la meilleure organisation de la Coupe Régionale de VTT XCO,
- le club du CA Evron,
au titre de la meilleure organisation de la Coupe Régionale de VTT Descente,
- le club du VS Clissonnais,
au titre de la meilleure organisation de la Coupe Régionale de VTT Trial,

et le club de Sarthe-Gasseau pour l'obtention des labels « École de vélo » et « Club compétition » Pays de la Loire pour l'année 2025.

Les récompenses sont remises par les différentes personnalités présentes.

XIV - REMISE DES MÉDAILLES DE LA FÉDÉRATION

L'animateur passe, ensuite, à la remise des médailles de la Reconnaissance du Sport Cycliste.

Sont récompensés :

	MÉDAILLE	NOM	PRÉNOM	CLUB
1	VERMEIL	CORMIER	Michel	Brette Sportif
2	VERMEIL	FREHEL	Monique	US Saint Herblain
3	VERMEIL	QUILLAUD	Daniel	Vélo Club Essartais
4	VERMEIL	SEGAUD	Pierrette	UC Sud 53

1	ARGENT	BERRE	Lucien	EC Bouguenaisien
2	ARGENT	MARTIN	Gislaine	Club Neutre du CD 49 de Cyclisme
3	ARGENT	PLOUZE	Didier	Le Mans Sarthe Cyclisme Organisation
4	ARGENT	VERON	Serge	UC Sud 53
5	ARGENT	VINCENT	Claude	Cyclisme Région Pouzauges

1	BRONZE	BELLANGER	Jean-Pierre	Patriote de Bonnetable
2	BRONZE	BONNEAU	Jack	Club Neutre des PDL
3	BRONZE	BORDEAU	Pascal	Laval Cyclisme 53
4	BRONZE	CHARIER	Bernard	Beaupréau Vélo Sport
5	BRONZE	DESLANDES	Richard	Les Sables Vendée Cyclisme
6	BRONZE	DUROS	Jean-Yves	VC Sébastienais
7	BRONZE	JÉGU	Jean-Luc	ASPC Les Ponts de Cé Cyclisme

8	BRONZE	JOUBERT	Anthony	Carquefou BMX Club
9	BRONZE	LE MAUFF	Jean-Marie	Olympic Cycl. Nazairien
10	BRONZE	MACÉ	Franck	AC Belmontaise
11	BRONZE	PAILLARD	Véronique	UC Sud 53
12	BRONZE	POUVREAU	Bruno	VC Chantonnoisien

XV - ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Le Président clôture l'Assemblée en félicitant les personnes ayant reçu une distinction fédérale et rappelle l'importance de valoriser le travail des bénévoles. Il invite les clubs à proposer des candidatures à leur Comité Départemental.

Il souligne le rôle essentiel des dirigeants, bénévoles, éducateurs, arbitres et athlètes, grâce auxquels la région des Pays de la Loire reste très active dans toutes les disciplines : Route, Cyclo-Cross, VTT, BMX et Piste.

Il rappelle les grandes orientations du projet associatif :

- *Accompagnement des clubs et licenciés : faciliter l'accès aux formations fédérales, développer les écoles de vélo et renforcer les échanges entre Comité Régional, Comités Départementaux et clubs. Il note la faible participation des clubs à l'Assemblée et envisage de repenser son format pour le rendre plus attractif.*

- *Modèle économique : face à la baisse des subventions, le Comité doit diversifier ses ressources.*

- *Performance sportive : les commissions régionales définiront les objectifs sportifs pour chaque discipline, en s'inspirant du travail de la Commission BMX.*

- *Responsabilité Sociétale des Organisations : intégrer davantage les enjeux sociaux et environnementaux,*

- *Développer le Savoir-Rouler À Vélo,*

- *Cyclisme féminin : soutenir les compétitions féminines et encourager la participation des femmes dans les instances dirigeantes.*

Il évoque également les projets d'équipements cyclistes, la présence des structures nationales et équipes labellisées dans la région, et les grands événements à venir, notamment les Championnats de France de l'Avenir Route à Chantonnay en 2026.

Pour terminer, il remercie l'ensemble des salariés du Comité Régional pour leur travail quotidien et invite tous les délégués à se retrouver autour du verre de l'amitié.

Le Secrétaire Général,
M. Philippe LAMBERT

Le Président,
M. Jean-Claude ESNAULT






Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

SOMMAIRE

1 - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

1.1 - Convocation - Ordre du jour	page 3
1.2 - Délégués et suppléants	page 3
1.3 - Participation	page 3
1.4 - Candidatures	page 3
1.5 - Vérificateurs aux comptes	page 3
1.6 - Délibérations et votes	page 4

2 - LE COMITÉ DIRECTEUR

2.1 - Attributions	page 5
2.2 - Votes	page 5
2.3 - Fin de mandat personnel	page 5

3 - LE PRÉSIDENT

3.1 - Attributions	page 6
3.2 - Pouvoirs bancaires et postaux	page 6

4 - LE BUREAU

4.1 - Attributions	page 7
4.2 - Fonctionnement	page 7
4.3 - Fonctions	page 7
4.4 - Délégations régionales	page 7

5 - LES COMMISSIONS

5.1 - Organisation générale	page 8
5.2 - Répartition des commissions	page 8
5.3 - Commission Régionale d'Arbitrage	page 9
5.4 - Commission Disciplinaire Régionale	page 10

1 - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

1.1 - CONVOCATION - ORDRE DU JOUR

Les convocations aux Assemblées générales, ordinaires ou extraordinaires, ainsi que l'ordre du jour, doivent être adressés aux sociétés affiliées par courrier ordinaire ou par courrier électronique et publiés sur le site internet officiel ~~www.pdclcyclisme.com~~ paysdelaloirecyclisme.fr un mois au moins avant leur date.

1.2 - DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS

Les noms, prénoms et fonctions, dans la société affiliée, des délégués et des suppléants doivent être notifiés au Président du Comité Régional au plus tard huit jours francs avant la date de l'assemblée.

Pour participer à l'assemblée, les délégués ou les suppléants, préalablement inscrits, doivent présenter leur licence de l'année en cours et signer le bordereau de présence.

1.3 - PARTICIPATION

Toute société affiliée, non officiellement représentée à l'Assemblée Régionale, devra acquitter au Comité Régional une pénalité administrative de 40 € (1 ou 2 voix) ou de 80 € (3 voix et +), sauf raison de force majeure invoquée et reconnue par les membres du Bureau. ~~Cette pénalité sera totalement affectée au paiement du repas des délégués de l'assemblée générale suivante, permettant ainsi d'en diminuer le coût individuel.~~

~~Les pénalités appliquées en cas d'absence contribueront au financement du cocktail dinatoire prévu par le club organisateur de l'Assemblée Générale, conformément au cahier des charges signé par l'ensemble des parties.~~

1.4 - CANDIDATURES

Les conditions à respecter pour être candidat dans un collège autre que le collège général sont déterminées, pour chaque élection, par le Comité Directeur du Comité Régional, en fonction de l'évolution des disciplines de licences.

Elles sont publiées sur le site internet officiel ~~www.pdclcyclisme.com~~ paysdelaloirecyclisme.fr un mois avant la date de l'assemblée électorale.

La lettre de candidature doit mentionner les nom, prénom, adresse personnelle, numéro de licence avec sa date de délivrance, du candidat ainsi que le collège auquel il se présente. Cette lettre doit être datée et signée par l'intéressé.

Le dépôt de candidature doit être notifié au Président du Comité Régional, de façon impersonnelle, par lettre recommandée avec accusé de réception. La lettre de candidature doit parvenir au siège du Comité Régional au moins dix jours francs avant la date de l'assemblée.

1.5 - VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

En plus de ses attributions prévues aux Statuts, l'assemblée générale ordinaire doit désigner annuellement trois vérificateurs aux comptes, licenciés depuis au moins un an.

Le dépôt de candidature doit être notifié au Président du Comité Régional, de façon impersonnelle, par lettre recommandée avec accusé de réception. La lettre de candidature doit parvenir au siège du Comité Régional au moins dix jours francs avant la date de l'assemblée.

1.6 - DÉLIBÉRATIONS ET VOTES

L'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre de délégués présents.

Chaque délégation reçoit les bulletins et enveloppes, dont l'usage est obligatoire, ainsi que l'indication du nombre de voix attribué au délégué. Chaque bulletin doit être placé dans l'enveloppe prévue à cet effet. Toute enveloppe comportant plus d'un bulletin entraîne la nullité du vote. Il en est de même pour tout bulletin retenant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir.

Les votes des assemblées générales ordinaires se déroulent à la majorité simple à un tour.

La salle où se réalise le dépouillement est ouverte à tous les délégués et aux candidats.

Le résultat du vote est proclamé dès la fin du dépouillement.

2 - LE COMITÉ DIRECTEUR

2.1 - ATTRIBUTIONS

Les attributions les plus larges sont prévues aux statuts à l'exception de celles relevant des assemblées générales ou de l'organisme disciplinaire du comité régional.

Plus spécifiquement son rôle est le suivant :

- veiller au respect de la légalité et à l'application des statuts et règlements fédéraux et nationaux, de rechercher l'amélioration de ces règlements et de proposer toute modification qu'il estime utile.
- établir le règlement et le calendrier des épreuves organisées sous l'autorité du Comité Régional.
- examiner le budget et les comptes présentés par le Trésorier Général en accord avec le Bureau Régional.

Le Comité Directeur, en cas d'urgence ou lorsque la nature du problème le justifie, peut déléguer ses pouvoirs au Bureau Régional, sous réserve que la décision soit ensuite soumise à ratification.

2.2 - VOTES

Un membre du Comité Directeur ne peut se faire remplacer. Le vote par procuration ou par correspondance est interdit.

Toutefois, en cas d'urgence appréciée par le Président du Comité Régional, ou lorsque les circonstances le justifient, le Comité Directeur peut valablement délibérer par un procédé

électronique, ou à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence.

Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

2.3 - FIN DE MANDAT PERSONNEL

Le mandat de membre du Comité Directeur prend fin par décès ou par démission notifiée au Président du Comité Régional.

Il peut également prendre fin sur un vote de défiance du Comité Directeur suite à trois absences consécutives et non justifiées aux réunions de ce comité ou à des manquements graves à la morale ou à la probité.

Pour participer valablement à une réunion, tout membre doit avoir renouvelé sa licence de l'année civile en cours. A défaut le Comité Directeur pourra mettre fin à son mandat.

2.4 - ENGAGEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

Les membres du Comité Directeur s'engagent à respecter la Charte d'Éthique et de Déontologie établie par la Fédération Française de Cyclisme et s'interdisent tout comportement de nature à porter atteinte à l'image, à la réputation ou aux intérêts de cette dernière. Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet d'une saisine du Comité d'Éthique fédéral par le Président du Comité Régional.

En tant qu'élus au sein d'un organe déconcentré de la Fédération Française de Cyclisme, les membres du Comité Directeur sont tenus à un devoir d'exemplarité dans toutes circonstances. Ils s'engagent à œuvrer au profit du cyclisme régional et de la Fédération Française de Cyclisme en faisant abstraction de leur intérêt individuel, de celui de leur club et de celui de leur département.

Les élus doivent s'abstenir de toute action allant à l'encontre des intérêts de la Fédération Française de Cyclisme et/ou du Comité Régional. »

3 - LE PRÉSIDENT

3.1 - ATTRIBUTIONS

Le Président assure, sous sa responsabilité, la direction générale du Comité Régional.

Il représente le Comité Régional dans ses rapports avec les tiers ainsi que dans les relations avec la Fédération Française de Cyclisme, la Direction Régionale chargée des Sports, le Comité Régional Olympique et Sportif Français, les ligues et autres instances sportives régionales.

Sous réserve des pouvoirs que les statuts du Comité Régional et le présent Règlement Intérieur attribuent expressément à l'Assemblée Générale ou de ceux qu'ils réservent de façon spéciale au Comité Directeur et à l'instance disciplinaire, le Président dispose des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes et prendre tous engagements au nom du Comité Régional dans la limite de l'objet social défini au titre I des statuts.

3.2 - POUVOIRS BANCAIRES ET POSTAUX

Avec l'agrément du Comité Directeur, le Président peut déléguer sa signature au Secrétaire Général et au Trésorier Général pour le fonctionnement des différents comptes bancaires et postaux du Comité Régional.

Il peut également donner une telle délégation au Responsable des services.

4 - LE BUREAU

4.1 - ATTRIBUTIONS

Le Bureau régional prépare le travail du Comité Directeur en recueillant les avis et propositions des commissions. Il assure la mise en œuvre de la politique régionale. Il règle les questions urgentes et rend compte au Comité Directeur.

Il peut constituer en son sein des groupes de travail afin d'étudier un dossier particulier.

4.2 - FONCTIONNEMENT

Le Bureau régional se réunit au moins 6 fois par an sur convocation du Président qui en fixe l'ordre du jour après consultation du Secrétaire Général et du Trésorier Général.

Les agents rétribués du Comité Régional des Pays de la Loire peuvent assister aux séances avec voix consultative s'ils y sont autorisés par le Président.

4.3 - FONCTIONS

Le **Secrétaire Général** veille au bon fonctionnement des instances régionales, à la préparation des dossiers de travail du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale ainsi qu'à l'établissement des procès-verbaux des réunions officielles.

Il est également chargé de tenir à jour la réglementation, de s'assurer de sa conformité aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux statuts du Comité régional, et de répondre à toute question relative à son interprétation ou à son application.

Le **Trésorier Général** prépare les projets de tarification et de budget conformément aux orientations de la politique régionale. Il étudie la faisabilité au plan financier des programmes envisagés par les instances régionales. Il contrôle les engagements de dépenses et rend compte régulièrement au Bureau et au Comité Directeur de la situation financière du Comité Régional.

4.4 - DÉLÉGATION RÉGIONALE

Sur proposition du Bureau, le Comité Régional peut désigner ceux de ses membres qui, outre le Président et le Secrétaire Général, délégués de droit, seront chargés de représenter le Comité Régional auprès de tous organismes avec lesquels il entretiendrait des rapports contractuels ou institutionnels.

5 - LES COMMISSIONS

5.1 - ORGANISATION GÉNÉRALE

Rôle

Sauf pour la Commission Régionale d'Arbitrage et la Commission Disciplinaire Régionale, les commissions régionales sont des instances consultatives placées sous l'autorité du Comité Directeur. Elles secondent le Bureau auquel elles rendent compte de leurs travaux et propositions. Elles contribuent à l'exécution des décisions prises par le Comité Directeur et le Bureau.

Composition

Elles se composent de ~~3~~ 6 à 10 membres, sauf dérogation accordée par le Comité Directeur. Une fois désigné par le Comité Directeur, chaque Président propose à celui-ci la liste des membres de sa commission. En cas de vacance d'un poste, il est pourvu au remplacement de la même manière pour la période restant à courir de l'exercice quadriennal.

Tout membre d'une commission absent à 3 réunions consécutives, sans justification reconnue par le Bureau, sera considéré comme démissionnaire.

Fonctionnement

Le travail de chaque commission est organisé par le Président de celle-ci, qui peut constituer des groupes de travail interne. Il convoque sa commission une fois au moins et trois fois au plus par an, sauf dérogation du Comité Directeur.

Les présidents sont tenus de respecter la limite des crédits de fonctionnement qui leur sont alloués par le budget voté par l'Assemblée Générale.

Le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général du Comité Régional peuvent assister en qualité de membre de droit aux séances des différentes commissions à l'exception de la Commission Régionale d'Arbitrage et de la Commission Disciplinaire Régionale.

5.2 - RÉPARTITION DES COMMISSIONS

~~Les commissions suivantes pourront être constituées :~~

- ~~- B.M.X.~~
- ~~- Communication~~
- ~~- Cyclisme pour Tous~~
- ~~- Cyclo-cross~~
- ~~- Féminines~~
- ~~- Finances~~
- ~~- Formation~~
- ~~- Gravel~~
- ~~- Jeunesse~~
- ~~- Médicale~~
- ~~- Piste~~
- ~~- Route~~
- ~~- Vélo Tout Terrain~~

« Le Comité Directeur a la liberté de créer des commissions chargées d'un sujet particulier. Il peut également décider de supprimer toute commission existante si celle-ci ne répond plus aux attentes ou qu'elle est devenue sans objet. »

5.3 - COMMISSION RÉGIONALE D'ARBITRAGE

Rôle

Assurer l'application des Réglementations Fédérales et Régionales dans les épreuves dépendant du Comité des Pays de Loire et en homologuer les résultats, à l'exception de tout problème disciplinaire qui est de la compétence de la Commission Disciplinaire Régionale.

Procéder à la nomination des officiels pour les courses élites en complément de ceux désignés par le Siège fédéral.

Assurer l'information des Arbitres Nationaux et des Chronométreurs Régionaux, en organisant annuellement une réunion d'information sur les règlements, avec diffusion de la réglementation en vigueur pour les courses nationales.

Assurer la pérennité du corps des Arbitres Nationaux et des Chronométreurs Régionaux en organisant, chaque fois que nécessaire, des stages de formation et des examens et en faisant entériner les promotions par la Commission Nationale d'Arbitrage.

Nommer les promotions d'Arbitres Régionaux ayant satisfait aux conditions d'admission.

Composition

La commission est composée :

- d'un Président, désigné par le Comité Directeur parmi ses membres élus.
- de cinq membres, à raison d'un par département, désignés par ceux-ci. Ils doivent être officiellement en activité.
- de trois membres, à raison d'un représentant pour le V.T.T., d'un représentant pour le B.M.X. et d'un représentant pour la Jeunesse, désignés par les commissions régionales correspondantes.

Chaque membre de la commission, à l'exception de son président, aura un remplaçant désigné pour le suppléer le cas échéant.

Ces suppléants seront désignés selon les mêmes conditions que les titulaires.

Fonctionnement

La commission se réunit chaque fois que nécessaire sur convocation de son Président.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas d'égalité, la voix du président de séance est prépondérante.

En cas d'absence du Président de la Commission, c'est le membre le plus âgé des présents qui assure la présidence de séance.

5.4 - COMMISSION DISCIPLINAIRE RÉGIONALE

La Commission est composée de cinq membres titulaires :

- un Président désigné par le Comité Directeur,
- quatre membres désignés par le Comité Directeur du Comité Régional, sur proposition de son Président **et du Président de la Commission Régionale de Discipline,**

et de deux suppléants désignés par le Comité Directeur du Comité Régional, sur proposition de son Président **et du Président de la Commission Régionale de Discipline,**

Les membres désignés doivent être choisis en raison de leur compétence d'ordre juridique ou déontologique. Ils ne peuvent pas appartenir au Comité Directeur du Comité Régional ou avoir de lien contractuel avec le Comité Régional autre que celui résultant de leur adhésion (licence).

Le Président et le vice-président de la Commission sont désignés par le Comité Directeur du Comité Régional, sur proposition de son Président.

Le secrétaire de séance est désigné par le Président de la Commission au début de chaque séance. ~~C'est l'un des membres de la Commission ou le Responsable des services du Comité Régional, lequel peut participer aux séances avec voix consultative.~~

C'est un licencié du Comité Régional des Pays de la Loire reconnu pour ses compétences d'ordre juridique ou déontologique, ou le Responsable des services du Comité Régional, lesquels peuvent participer aux séances avec voix consultative. En l'absence de l'une des personnes précitées, c'est l'un des membres de la Commission qui pourra agir avec voix délibérative.

La Commission se réunit sur convocation de son Président autant que nécessaire.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE DU 13 DÉCEMBRE
2025
PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
2024/2025 ET
DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025/2026**

1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Je vais vous présenter les comptes du Comité régional pour l'exercice ayant débuté le 1^{er} octobre 2024 et arrêté au 30 septembre 2025.

Hypothèses de travail pour l'établissement du budget prévisionnel :

- Diminution d'environ 2% des prises de licence.
- Baisse légère du nombre d'organisations en route, piste et cyclo-cross
- Participation identique à 2024 sur l'ensemble des épreuves
- Réduction de 10% des subventions de fonctionnement des organismes étatiques et de la région
- Maintien des aides versées aux comités départementaux à hauteur de 70 000 €

Tableau 1 : budget de base exercice 2024 /2025

Le fort retentissement des JO de Paris 2024 avec 9 médailles pour notre sport s'est traduit pour la Fédération Française de Cyclisme par une hausse significative de prise de licences sur l'ensemble du territoire national. Malheureusement cet héritage des JO ne s'est pas concrétisé dans notre région. Notre comité est la seule région métropolitaine à avoir connu une baisse de ses licences même si celle-ci reste minime. La hausse des licences dans la discipline du BMX a été contre-balancée par une baisse significative des licences sur les autres disciplines dont le VTT.

Depuis la fin du Covid, une tendance de fond se dégage dans notre région : la réduction année après année des licences des catégories jeunes U13-U15-U17. Elle se manifeste par une chute des engagements dans les épreuves entraînant des annulations de compétitions et décourageant nos organisateurs et les bénévoles dévoués à leur passion du vélo.

Elle décrit également une évolution du comportement et des mentalités de nos jeunes : une minorité qui souhaite évoluer vers le haut niveau prête à courir tous les dimanches ; une majorité pour qui la compétition est devenue une option et ne souhaite pas sacrifier ses week-ends sur les routes et circuits de course.

Je rappellerai à nouveau l'influence croissante des fédérations affinitaires sur les épreuves ligériennes, observée maintenant depuis plusieurs années, se faisant sentir sur les courses en Vendée et la Sarthe.

Les aides et subventions versées par les organismes d'Etat et le Conseil Régional se sont élevées à près de 47 660 € soit une baisse de 34% par rapport à 2024 et ont financé essentiellement des actions de développement sur le territoire régional et le haut niveau.

2 – ANALYSE DE LA SITUATION COMPTABLE

Les éléments développés précédemment ont impacté les comptes de l'exercice comme suit :

Tableau 2 : évolution de certains indicateurs entre 2024 et 2025

Le bilan final des activités sportives et de développement s'établit à 131 306 €.

Tableau 3 : bilan des activités sportives, de développement et de l'académie du cyclisme

Tableau 4 : tableau des investissements réalisés

Tableau 5 : subventions versées au comités départementaux

Tableau 6 : évolution de certains produits d'exploitation

Tableau 7 : tableau des aides sollicitées et obtenues

3 – COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE 2024/2025

Tableau 8 : compte de résultat

Le résultat net comptable de l'exercice s'établit à + 30 450,06 € (N-1 : + 33 307,33 €) qui se décompose en un résultat d'exploitation de 1 587,60 € et un résultat exceptionnel de 28 862,46 €.

La trésorerie disponible du Comité Régional s'établit à + 169 991 € contre + 112 700 €. Le solde du PGE à devoir s'établit à 21 075 € au 30/09/2025 et sera totalement remboursé en juillet 2026.

Je remercie l'ensemble des services administratifs et son personnel pour leur travail et leur implication au service des clubs ligériens.

4 – BUDGET PRÉVISIONNEL EXERCICE 2025/2026

Dans un but d'harmonisation des méthodes comptables dans les différents comités régionaux, le comité régional va modifier ses méthodes d'enregistrements comptables en supprimant notamment les compensations entre comptes de charges et comptes de produits.

Comme annoncé lors des différentes AG des comités départementaux, un nouveau logiciel de comptabilité et de facturation est mis en place.

Hypothèses de travail pour l'établissement du budget prévisionnel :

- Maintien des effectifs de licences
- Continuité du nombre d'organisations en route, piste, cyclo-cross, BMX et VTT
- Participation identique des coureurs à 2025 sur l'ensemble des épreuves
- Maintien des aides de fonctionnement et de développement versées aux comités départementaux à hauteur de 33 000 €
- Refacturation des assurances véhicule utilisées par les comités départementaux

Tableau 9 : budget prévisionnel exercice 2025/2026

Tableau 10 : tableau prévisionnel des investissements

Un budget de 110 000 € sera attribué pour les activités sportives et de développement. La répartition de cette somme sera réalisée au cours d'une réunion courant janvier 2026 avec le MTT Benoit Duployer à laquelle sont conviés les responsables des commissions sportives et sera validée par le prochain bureau exécutif fin janvier 2026.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Philippe LAMBERT

Durtal (49) – 13 décembre 2025

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs.

Les Organisations ☒

1117 épreuves en 2019 ☒

416 épreuves en 2020 ☒

389 épreuves en 2021 ☒

1016 épreuves en 2022 ☒

1061 épreuves en 2023 ☒

1036 épreuves en 2024 ☒

958 épreuves en 2025 ☒

Nous constatons une légère baisse des organisations toutes disciplines confondues avec une baisse significative en Route (-42) et en Cyclo-Cross (-17)

Ne perdons pas espoir. Remercions ici les organisateurs qui se battent pour conserver les épreuves contre vents et marées. ☒☒

Licences ☒

Une baisse de 0.7 % qui nous rapproche doucement des 9 000 licenciés alors qu'il y a six ans nous espérions atteindre la barre des 10 000 licenciés.

Au 30 septembre 2025, 9 089 licences étaient enregistrées contre 9 157 en 2024

L'objectif du Comité Pays de la Loire est de retrouver son nombre de licenciés d'avant crise sanitaire (9 924 en 2019). ☒ ☒☒ ☒ ☒☒

Avec une baisse de 68 licenciés, nous nous retrouvons dans le ventre mou des comités régionaux. Certains comités ont réussi à augmenter leurs effectifs. ☒

- VTT - 121 licences soit 9 % ☒
- BMX + 115 licences soit 7 % ☒

- Route - 24 licences soit 0,40 % ☒
- Licence Jeunesse - 99 licences soit -3,1% ☒

Un nombre alarmant

Le nombre de jeunes intéressés par une activité de cyclisme de compétition est en baisse inquiétante.

A nous de proposer une activité sur notre territoire plus en adéquation avec nos licenciés.

Ce n'est pas si simple car le changement d'approche de la pratique sportive, depuis la crise sanitaire, en est certainement une des raisons mais nous devons réussir à inciter les sportifs à rejoindre les différentes organisations.

Le cahier des statistiques qui vous a été envoyé vous permet de découvrir toutes les évolutions en détail. ☒

COMMISSIONS

Comme d'habitude, compte tenu de la mise à disposition sur le site du Comité Régional de tous les rapports des commissions, cet exposé reprend seulement les points principaux de l'activité et quelques résultats. ☒

J'espère ne pas trahir les idées de chaque responsable de commission.

Les Commissions Sportives ☒

BMX – Anthony Joubert ☒ ☒

L'année 2025 a encore vu de belles compétitions, d'un niveau national sur le territoire ligérien des Pays de La Loire :

DES COMPÉTITIONS

✓ Un challenge France Nord-Ouest à Machecoul avec 1218 pilotes,

✓ 6 coupes régionales avec une moyenne de participants de plus de 500 pilotes,

✓ Le Championnat Régional à Cholet avec une participation en hausse cette année (plus de 500 pilotes), 523 pilotes étaient présents.

✓ Le Trophée d'Automne des clubs des Pays de La Loire a été de nouveau organisé sur 3 manches avec une fourchette de 251 à 374 engagés.

✓ D'autres compétitions ont été organisées par des clubs ligériens avec une participation comprise entre 100 et 200 pilotes, . ☒

ACTIONS DE FORMATION

Une formation d'éducateur fédéral BMX (14 stagiaires)
Une formation Arbitre Régional (18 stagiaires)
Une formation secrétaire régional (logiciel Sqorz) (17 stagiaires)



CLASSEMENTS DES PISTES

8 pistes ont reçu la visite de la commission pour la mise à jour du classement.

4 autres recevront la visite de la commission en début 2026.

STAGES

De nombreux stages ont eu lieu dédiés au catégorie U9, U11 - U13, Filles et U15 +

160 pilotes ont eu la chance de participer à un stage exceptionnel avec Joris Daudet, une légende vivante du BMX.

RÉSULTATS

Vous pourrez lire les principaux résultats de nos athlètes dans le rapport de la commission sur le site du Comité Régional

Cyclisme pour tous – Sylvain Jumeau

C'est une catégorie importante, en termes d'effectifs, puisque le Cyclisme Pour Tous représente, au 30 septembre 2025, plus d'1/4 des licenciés ligériens. 2 496 licenciés dont 104 licenciées féminines.

La commission Access ne gère que les licenciés compétitions traditionnelles au nombre de 2 081.

Les organisations ont diminué : 133 épreuves « Pass » au lieu de 144 l'année dernière. On a noté que certains comités des fêtes de communes ont eu du mal à réorganiser leurs activités, ce qui explique peut-être les difficultés de certains clubs à se relancer. Il faut noter aussi, bien sûr, la concurrence accrue des fédérations affinitaires.

La moyenne des participants est d'environ 100 engagés par épreuve.

Peu d'évolution de la réglementation en 2025 . Pour les montées-descentes, merci de respecter la procédure.

Cyclo-cross – Dominique BEUCHER

La saison 2024-2025 s'est déroulée avec 50 épreuves au calendrier régional dont les quatre manches de la Coupe Régionale à Grez-Neuville (49), à Beaumont Sur Sarthe (72), à Saint Prouant (85) et à

Villers Charlemagne (53) ☒ avec une participation moyenne de 170 coureurs ☒ et le Championnat Régional à Vaiges (53) avec une participation de 290 coureurs. ☒

A noter pour la première année le relais par équipes de clubs. Beau succès pour une première avec 14 équipes.

La sélection régionale a participé à deux épreuves, une en Belgique et l'autre à la Ferté Bernard en coupe de France. ☒

Une épreuve majeure a eu lieu sur notre territoire :

- Le Championnat de France à Pont-Château ☒

Avec un médaille d'or pour Axel Martineau en U17 et une médaille de bronze pour Gabriel Babin.

De très bons résultats pour l'ensemble de la sélection.

Les résultats en coupe de France ont aussi été bons avec 3 victoires sur quatre manches pour Axel Martineau en U17, il gagne le classement général final.

2 victoires pour Noémie Garnier en Elite Femmes, elle termine 2^{ème} du classement général final

Tristan Verrier n'est pas en reste dans la catégorie U23 avec une 2^{ème} place au classement général final. ☒

Piste – Bernard POINTEAU ☒ ☒

Notre challenge Régional Piste Louis Huby s'est bien déroulé avec 4 rencontres. ☒ ☒

Vingt réunions sur piste, malheureusement certaines ont été annulées pour cause météorologique ou par manque d'engagés

En privatisant la piste de Loudéac nous avons pu organiser un stage avec 19 jeunes présents, les autres stages ont eu lieu sur la piste de Chateaubriant. ☒

Une sélection de 14 coureurs a été faite pour les Championnats de France de l'Avenir à Loudéac. 3 place de quatrième et 5 places de cinquième, le bilan ne peut être satisfaisant mais 9 coureurs étaient première année dans leur catégorie.

Route – Gislaine Martin et Johan Jaquet ☒ ☒

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les organisations, au nombre de 553, ont diminué par rapport à 2024 à - 42 ☒

On observe une stabilisation des effectifs de coureurs après 2 années de baisse successives.

Par contre les catégorie U15 /U17 sont en baisse.

Tous les championnats régionaux se sont déroulés aux dates prévues. ☒

6 clubs labellisés en National chez les hommes ☒

✓ 2 National 1 : Mayenne V and B Monbana, Vendée U Pays de la Loire ☒

✓ 2 National 2 : Team LMP - La Roche sur Yon Vendée Cyclisme, Union Cycliste Cholet 49 ☒

✓ 2 National 3 : Sablé Sarthe Cyclisme PDL, Team Elite Orga-US Saint Herblain ☒

➤ Résultats ☒

✓ Mayenne V and B Monbana, Vendée U Pays de la Loire respectivement 11^{ème} et 12^{ème} de la Coupe de France N1 ☒

✓ Union Cycliste Cholet 49 : 1^{ère} de la Coupe de France N2 ☒

✓ Team Elite Orga-US Saint Herblain : 2^{ème} de la Coupe de France N3 ☒

3 clubs labellisés en National chez les femmes : ☒

✓ 2 National 1 : Ladynamips RVC, Team ELLES Vertou Rayo'Nantes ☒

✓ 1 National 2 : Ladies Vendée Piveteau Bois ☒

➤ Résultats ☒

✓ Ladynamips RVC: 1^{ère} de la Coupe de France N1 ☒

✓ Team ELLES Vertou Rayo'Nantes : 6^{ème} de la Coupe de France N1 ☒

✓ Ladies Vendée Pivetaeu Bois : 12^{ème} de la Coupe de France N2

A noter la 3^{ème} place en Coupe de France de l'équipe Régionale U19 et en Inter Régions U17 les 2^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} place de la Loire-Atlantique, la Mayenne et la Vendée ☒☒

Quelques titres et Podiums lors des championnats de France. ☒

➤ Élités ☒

✓ 1 titre de champion de France pour Théo LÉVÈQUE (Vendée U) et 1 podium pour Mathéo BARUSSEAU (Vendée U) sur la course en ligne ☒

✓ 1 titre de championne de France pour Noémie ABGRALL (RVC) et 1 podium pour Justine Gégou (Team Elles sur la course en ligne) ☒

✓ 1 podium au championnat de France amateur du CLM pour Noémie ABGRALL (RVC) ☒

➤ Avenir ☒

✓ 1 podiums en U17 lors du Championnat de France CLM pour Thomas Moreau (UCNA). ☒

➤ Masters ☒

✓ 5 titres et 6 podiums ont couronné les masters ligériens en 2024. ☒ ☒

Ewen FERNANDEZ (VC Sébatiennais) CLM et en Ligne ☒

Samuel PLOUHINEC (Brette Sportif) ☒

Franck CLAVIER (UCP Rezéenne) ☒

Elodie TOUFFET(Hells Riders Cycling) ☒

➤ Handisport ☒

✓ 2 titres et 3 podiums. ☒

David Blin (V.C. Saint Georges Aventure) CLM et en Ligne ☒ ☒

CLASSIFICATION ROUTE DES CATÉGORIES EN 2025

Le Comité Directeur et la Commission Route ont validé la classification pour la ☒ saison 2026 : Vous avez pu lire sur le site du Comité Régional

➤ Catégories hommes seniors

✓ Classés de 1 à 125 : Open 1 ou Elite avec plus de 200 points)

✓ Classés de 126 à 253 : Open 2

✓ Classés au-delà de 254 : Open 3

➤ Coureurs âgés de 17 ans en 2025 :

✓ Classés de 1 à 21 : Open 2

✓ Classés de 22 à 109 : Open 3

➤ Catégories femmes

✓ Classées de 1 à 16 : Open 1

✓ Classées de 17 à 37 : Open 2

✓ Classées de 38 à 69 : Open 3

Le Comité régional demande à l'ensemble des clubs ligériens d'inciter leur licenciés compétiteurs à participer plus activement aux courses proposées par les organisateurs sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme. ☒

V.T.T. – Gérard LAUNAY ☒ ☒

TRJV : 4 organisations, une participation moyenne de 205 coureurs. ☒

Coupe régionale XCO : 5 organisations, une participation moyenne de 195 coureurs, championnat régional à Clisson. ☒

Une organisation DH avec 190 participants

Une coupe Régionale Trial avec 2 organisations ☒

A noter la 2^{ème} place de Melvin Robert au TFJV en U17 à un point du premier.

Félicitations aux pilotes ligériens qui se sont mis en évidence dans les différentes disciplines, dans les épreuves internationales, nationales et régionales ☒

Les activités de développement ☒

Jeunesse – Patrick HALGAND ☒

Commission de développement du cyclisme pour les jeunes.

Examen d'arbitre école de vélos

17 inscrits, 14 présents, validation prochainement ☒ ☒

Labellisation des clubs

Pour 52 labels :

7 labels Baby Vélo

31 labels École de Vélo

14 Club Compétition. ☒

Trophée Régional des Jeunes Cyclistes

Cette organisation a été prise en compte par le V.C.Chemillé. Un grand remerciement à toute l'équipe d'organisation pour son engagement auprès de cet évènement.

Il sera également organisé un examen d'arbitres « École de Vélo ». (en attente de la date). ☒

Gravel – Jean-Louis BRETON ☒ ☒

L'activité Gravel en mode compétition progresse lentement en Pays de la Loire. ☒

Nous enregistrons quatre compétitions Gravel F.F.C. en Pays de la Loire :

Le championnat régional a eu lieu à Baugé avec 151 engagés. Merci au Vélo Club Verrois pour cette première.

Le championnat de France a eu lieu à Chatellerault

2 podiums pour les coureurs ligériens ☒

Proposition de développement

Le Gravel se pratique sous la forme de liberté, convivialité sur des parcours naturels en valorisant les territoires et la découverte du patrimoine et de la gastronomie, aussi il est difficile de mettre en place la compétition lors de randonnée.

En Pays de la Loire il y a 125 organisations dont seulement 7 % sont organisées par des clubs FFC.

Dans le but de développer la compétition, le comité Régional propose en 2026 une tarification attractive. N'hésitez pas à vous renseigner. ☒

Les activités administratives ☒

Corps Arbitral - Philippe LAMBERT ☒ ☒

Formation 2025

Examen d'arbitre national le 17 janvier 2026 (10 candidats)

Examen d'arbitre régional le 24 janvier 2026

Examen d'arbitre École de vélos ☒

La formation arbitre club est maintenant en ligne, déjà une centaine d'arbitres formés sur toute la France, une dizaine seulement en Pays de la Loire. ☒

Ceux qui hésitaient à se présenter à un examen en présentiel n'ont plus d'excuses, alors n'hésitez pas à vous inscrire.

Aussi reprenant le slogan de notre ancien président de la Fédération un Club / un Arbitre, notre slogan 2026 sera un Organisateur / un Arbitre. ☒

Diffusion des informations

Sur le site internet du Comité Régional, vous retrouvez à l'onglet arbitrage diverses rubriques qui vous permettent de vous informer des coordonnées des arbitres, des désignations, des formations, des documents et quelques points réglementaires évoluant au cours de la saison et la tarification. ☒

Le Comité Régional dispose d'un gabarit de contrôle de bicyclette, nous organiserons une journée de mise à disposition dans les locaux du Comité Régional. Chaque athlète ou structure pourra venir régler son vélo de contre la montre dans le respect des règles techniques

En 2026, quelques évolutions concernant la dématérialisation des états de résultats avec un envoi par l'espace club et l'espace licencié de l'arbitre. Il vous faudra envoyer l'ensemble des documents à l'arbitre désigné sur votre épreuve. Une information détaillée vous sera donnée dès le début 2026.

Formation des motards Niveau 2 ☒

Cette formation ayant été déléguée par la F.F.C. aux comités régionaux, sur notre territoire, 5 animateurs ligériens interviennent. (Il s'agit d'ABBÉ Anthony, de BARANGER Laurent, de GARNIER Pascal, de MONSIMIER Marc et de PAGEAU Gérard.) ☒ ☒

A ce jour, 2 sessions sont programmés :

- le 10 janvier à Angers
- le 17 janvier à Nantes ☒

Les inscriptions sur ces dates sont toujours possibles (contact : formation@pdl.ffc.fr). ☒ jusqu'au 21 décembre 2025

Les conditions d'inscription sont les suivantes : ☒ ☒

- Être licencié(e) lors de la formation ☒
- Avoir obtenu le Niveau 1 (formation gratuite et à distance d'une durée de 7 h 00) - (Qualification matérialisée sur la licence avec un casque et le chiffre 1) ☒
- Le coût de la formation pour le Niveau 2 s'élève à 40 € (déjeuner compris).

Merci de partager cette information à vos licencié(e)s. ☒

Discipline – Norbert JEANNEAU ☒ ☒

4 réunions pour 7 dossiers en appel ☒

Les décisions sont consultables sur le site du Comité Régional ☒

Réécriture de l'article 5.4 du règlement intérieur du Comité Régional ☒

Sécurité – Serge PINEAU ☒ ☒

Deux réunions ☒

Lors des déclarations de manifestations bien distinguer les signaleurs avec permis et les commissaires de route sans permis.

Proposition de rendre obligatoire la formation niveau 1 pour les motards sécurités. ☒

Une meilleure communication est souhaitée avec la commission nationale de sécurité.

Un travail sera fait en début d'année pour simplifier la fiche de sécurité des courses régionales. ☒

Conclusion ☒

N'hésitez pas à contacter les responsables des commissions pour faire évoluer nos disciplines. Il est préférable de discuter, au lieu de critiquer de façon anonyme ou non sur les réseaux sociaux les choix fait par les commissions. ☒

Le travail des organisateurs est souvent mis à rude épreuve tout au long de la saison, aussi je voulais leur adresser un grand merci pour s'être investi afin que les compétitions puissent exister. J'espère que les compétiteurs leur en seront reconnaissants. ☒ ☒

Un point de vigilance

Je terminerai mon intervention par un point de vigilance.

Certains jeunes ou moins jeunes d'ailleurs approchent vos clubs pour faire une activité cycliste sans vouloir faire de la compétition, des dirigeants leur proposent une carte d'adhérent ou de sympathisants mais ce n'est pas suffisant, seule la licence permet de bénéficier d'une assurance. ☒

N'attendez pas qu'un accident survienne, faites-leur prendre une licence. Il en va de la responsabilité des dirigeants de clubs. ☒☒

Et je terminerai mon intervention

Le cyclisme ☒ ce n'est que du sport. ☒

Je vous remercie de votre attention. ☒



Projet associatif 2025–2028

LOS ANGELES

Pourquoi écrire un projet associatif ?

Evaluer

Fixer un cap

Donner du sens

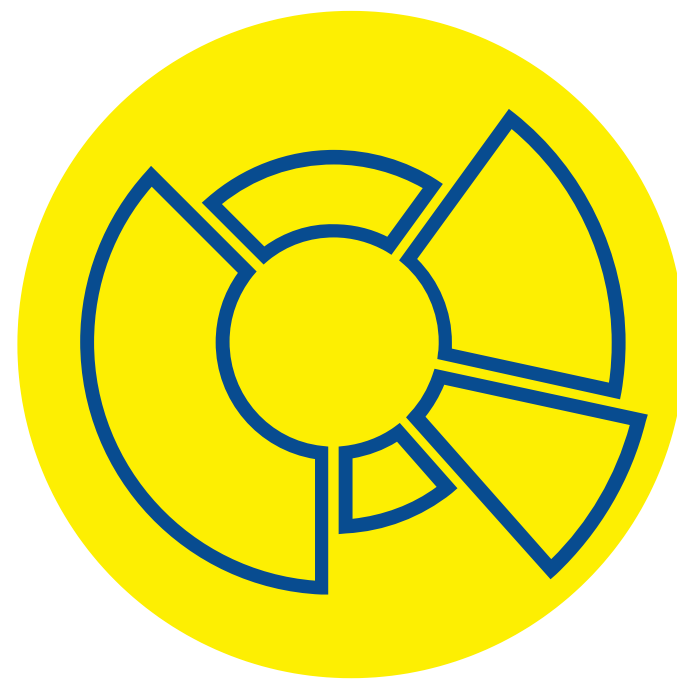
Communiquer

PILIERS

Projet associatif



Accompagner
les clubs



Repenser notre
modèle
économique



Performer
sportivement



Mener une
politique active sur
le plan de la RSO

Accompagner les clubs

4 OBJECTIFS



Formation

Objectif :

Faciliter l'accès aux **formations fédérales**

- Créer un laboratoire de **décentralisation** avec les départements
- Mettre en place le **nouveau parcours de formation**
- Communiquer et **valoriser chaque session** de formation envers les clubs et les licenciés
- **Pérenniser la richesse des FOR.CE** (1 par discipline/an)



Jeunesse

Objectif :

Développer les **écoles de vélo**

- Proposer des **entraînements école de vélo** communs à plusieurs clubs.
- Accompagner les clubs à une **labellisation** “École Française de Cyclisme” afin de bénéficier du dispositif de portes ouvertes “Mon Club, Mon Vélo”.
- Créer **un support de présentation** expliquant l’organisation d’un club FFC aux familles par un tutoriel personnalisable (vidéos, réels...)



Gouvernance

Objectif :

Favoriser l'épanouissement des dirigeants des clubs, des Comités Départementaux et du Comité Régional



- Organiser deux **réunions ou formations destinées aux dirigeants** et à leurs fonctions dans chaque département sur des thématiques définies (partage de compétences)
- **Innover** sur les formats et les lieux de réunions

Temps fort

Objectif :

Renforcer l'attrait de
l'Assemblée Générale
Régionale

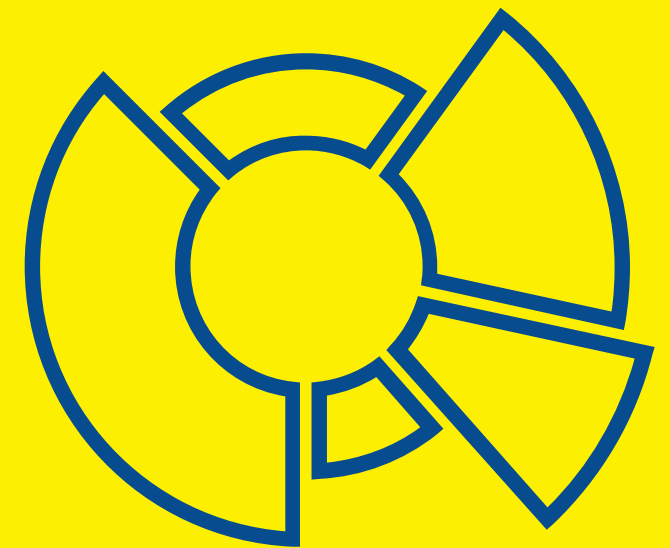


- **Innover dans le format et le contenu et optimiser les temps accordés aux allocutions.**
- **Moderniser le mode de vote**
- **Fluidifier les interventions par la présence d'un animateur**

Repenser notre modèle économique



4 OBJECTIFS



Évolution des principales ressources du Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire

PRODUITS	EXERCICE 2019 (A)	EXERCICE 2024 (B)	EVOLUTION (B-A)	POURCENTAGE (%)
Affiliations des clubs	12 777,00€	13 461,00€	+ 684,00€	+5,35%
Licences	121 613,20€	111 209,50€	-10 403,70€	-8,55%
DO Route/Piste/Cyclo-Cross	205 738,00€	179 027,00€	-26 711,00€	-12,98%
DO BMX	3 498,00€	3 425,00€	-73,00€	-2,08%
DO VTT	8 728,50€	5 080,00€	-3 648,50€	-41,79%
DE Route/Piste/Cyclo-Cross (TC)	198 040,60€	180 809,50€	-17 231,10€	-8,70%
DE BMX	24 278,15€	25 255,50€	+977,35€	+4,02%
DE VTT	6 624,50€	6 322,40€	-302,10€	-4,56%
TOTAL	581 297,95€	524 589,90€	-56 708,05€	-9,75%

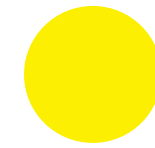
Évolution des principales ressources du Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire

LICENCIÉS	30/09/2018 (A)	30/09/2024 (B)	EVOLUTION (B-A)	POURCENTAGE (%)
Total	9 924	9 157	-767	-7,73%

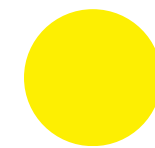
Partenariats privés

Objectif :

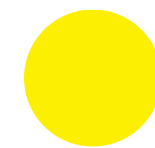
Développer et entretenir le réseau partenaire



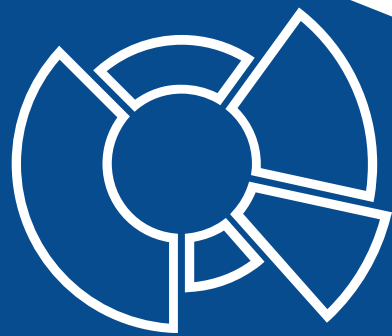
Créer un book explicatif du projet régional favorisant le mécénat/partenariat.



Créer des moments privilégiés en invitant les partenaires existants et potentiels sur des épreuves phares



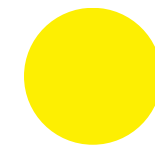
Fédérer nos acteurs du cyclisme autour d'une **conférence annuelle** avec un intervenant reconnu dans un lieu emblématique.



Fondation

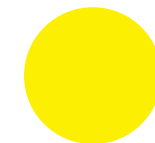
Objectif :

Offrir **une solution de don** en ligne pour les partenaires dans un cadre juridique, administratif et fiscal adapté

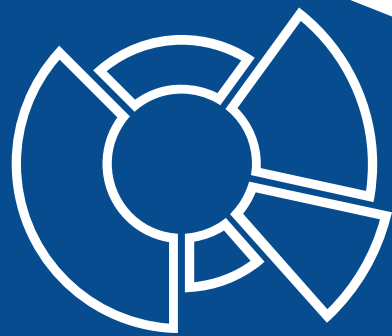


S'inspirer du **dispositif “Soutiens ton Sportif”**

(ex : soutien ton équipe sportive des Pays de la Loire)



S'inspirer du **la Fondation France Vélo**

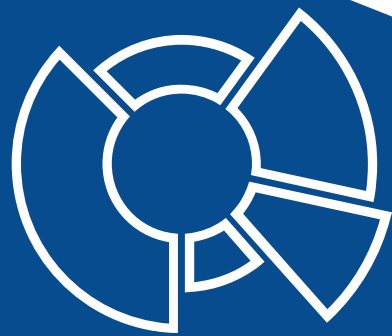


Savoir-faire

Objectif :

Capitaliser sur notre **expertise professionnelle** pour la mise en place de divers services.

- Poursuivre **notre engagement sur la mobilité à vélo** (ex : marché public avec Nantes Métropole)
- Agir pour que **chacune des disciplines** du cyclisme porte à minima un stage ou un séjour.



Évènementiel

Objectif :

Initier une culture régionale
d'organisation mutualisée
(activités loisirs type Gravel)
(CR/CD/clubs).

- **S'ouvrir au grand public** (réduire les contraintes matérielles et réglementaires pour accéder à l'évènement)
- **Innover sur le format de l'évènement et de l'animation** (speaker et localisation)
- **S'associer à des professionnels de l'évènementiel** pour créer cet évènement



Performer sportivement



2 OBJECTIFS



Témoignage du BMX

Les cinq piliers
de la discipline :

- Développer les infrastructures pour rendre les territoires attractifs
- Performer sportivement
- Densifier le nombre d'arbitres et la formation des éducateurs
- Innover par l'acquisition de matériel
- Fédérer les acteurs du BMX



PILIER 1 – Développement des infrastructures et attractivité du territoire

Axe : Soutenir la montée en gamme des équipements BMX régionaux

Objectif principal : Faire des Pays de la Loire une région de référence pour le BMX français et européen d'ici 2028.

Plan d'action

Objectifs secondaires	Actions	2025	2026	2027	2028	Référents
<i>Soutenir les projets structurants</i>	Accompagnement du club de Machecoul BMX (piste internationale, Coupe de France 2026)					CRPL Machecoul BMX
<i>Valoriser les projets événementiels</i>	Suivi du projet de La Roche-sur-Yon pour l'accueil d'une Coupe de France 2027					CRPL La Roche-sur-Yon BMX
<i>Accompagner la montée en puissance du pôle olympique</i>	Soutien au projet de la piste olympique de Nantes Métropole (livraison fin 2027, Coupe de France 2028)					CRPL Nantes Métropole
<i>Encourager les projets de buttes à 5 m</i>	Accompagnement des clubs d'Angers, Château-Gontier BMX et Champagné BMX dans leurs projets d'aménagement					Commission BMX
<i>Valoriser l'attractivité du territoire</i>	Organisation d'une conférence régionale "BMX et Réussite" avec des sportifs régionaux de renom					CRPL Communication



PILIER 3 – Arbitrage, encadrement et professionnalisation

Axe : Renforcer la qualité et le maillage territorial de l'encadrement et de l'arbitrage

Objectif principal : Garantir un encadrement cohérent, équilibré et de haut niveau sur toutes les compétitions régionales et nationales.

Plan d'action

Objectifs secondaires	Actions	2025	2026	2027	2028	Référents
<i>Augmenter le nombre d'arbitres régionaux</i>	Maintenir la dynamique de formation pour passer de 70 à 80-90 arbitres					CRPL
<i>Adapter le nombre d'arbitres au volume de licenciés</i>	Continuer la formation pour maintenir l'équilibre territorial : Loire-Atlantique (56,35 %), Vendée (20,80 %), Mayenne (11,23 %), Maine-et-Loire (8,96 %), Sarthe (2,66 %)					CRPL
<i>Former davantage d'arbitres nationaux</i>	Validation de +3 arbitres nationaux par an (atteindre 16 en 2028)	7	10	13	16	Commission Arbitrage
<i>Fidéliser les officiels</i>	Valorisation, reconnaissance et communication sur les parcours d'arbitres					CRPL



Communication

Objectif :
Valoriser les **athlètes**

- **Publier des interviews** sur les réseaux sociaux
- Poursuivre la communication sur les **Championnats de France de l'Avenir** et dupliquer sur les autres événements
- **Revisiter le format de la cérémonie des récompenses** des athlètes (animation par un speaker, choix du lieu et de la date)



Mener une politique active sur le plan de la RSO

4 OBJECTIFS



Environnement

Objectif :

Diminuer l'impact
environnemental du Comité
Régional

- Inciter à utiliser **moins de véhicules** lors de nos épreuves cyclistes (ex : **postes fixes de dépannage**)
- Solliciter des **partenaires engagés**
- Organiser des **ateliers de sensibilisation** en interne afin d'intégrer l'enjeu environnemental dans les actions menées



Partage

Objectif :

Créer un **service d'accompagnement** des clubs pour une transition économique, sociale et écologique



- Organiser des **temps d'échanges** de bonnes pratiques avec les clubs en présence d'un intervenant spécialiste
- Communiquer et valoriser les **bonnes pratiques existantes** (au moins une fois par trimestre via la newsletter Club)
- Mettre en place des outils facilitant l'usage des **mobilités douces**

Parité

Objectif :

Développer des conditions propices pour accueillir plus de **femmes dirigeantes**

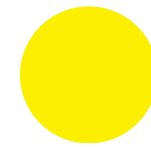
- Mise en valeur du travail des femmes dans les clubs en créant le club des ambassadrices dirigeantes
- Confier aux membres l'**animation d'actions ETR**
- Organiser chaque année une **conférence pour rencontrer** des femmes engagées : présidentes de clubs, anciennes sportives, éducatrices...
- Inciter les femmes à rejoindre le **dispositif "Club 300"**



Prévention

Objectif :

Poursuivre la sensibilisation des jeunes **licencié(e)s, des éducateurs et des dirigeants** aux violences/discriminations dans le sport et au dopage



Programmer les interventions des professionnels (prestataires) durant :

- Chaque **formation fédérale**
- Chaque **stage de détection** organisé par les Comités Départementaux
- Une réunion regroupant les membres du **Comité Directeur** portée par le Comité Régional

